

INSTRUCTION DOCUMENT D'URBANISME

Permis de Construire / Permis d'Aménager
Avis de la Direction Collecte des déchets, Propreté urbaine
et Parc matériel (D.C.P.P)

COMMUNE DE : THUE ET MUE
AFFAIRE SUIVIE PAR : H.CHOTARD

PC PA DP
DOSSIER NUMERO : 014 098 24 D0003

REÇU EN MAIRIE LE : 31/07/2024
REÇU A LA DCPD LE : 05/08/2024

DEMANDEUR : FONCIM
ADRESSE DEMANDEUR : 34 GRANDE RUE 14123 FLEURY SUR ORNE
LIEU DES TRAVAUX : 66 RUE DE BAYEUX-LÉS ALLEES DE L'HARMONIE 2-BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE-14740 THUE ET MUE
NATURE DES TRAVAUX : CREATION D'UN LOTISSEMENT - MACROLOTS ET 20 LOTS LIBRES

AVIS : FAVORABLE

DISPOSITIF DE PRECOLLECTE ENVISAGE :

- AUCUN
 PORTE A PORTE
POINT D'APPORT VOLONTAIRE (P.A.V.)
 ORDURES MENAGERES RECYCLABLES VERRE

PLATEFORME DE STOCKAGE TEMPORAIRE MATERIALISEE :

- OUI NON dispositif unique
avec le local ou enclos

POSITIONNEMENT DES PAV SUR PLAN :

- OUI NON

OBSERVATIONS SUR LE DIMENSIONNEMENT DES EQUIPEMENTS :

Le projet réunit les conditions favorables permettant la bonne gestion des déchets.

La collecte des ordures ménagères et assimilés se fera en porte pour tous les lots.

Les voiries ont été étudiées afin de permettre la circulation du véhicules de collecte de plus de 26 tonnes ainsi que leur giration.

AUTRES OBSERVATIONS (EX : DECHETS DES PROFESSIONNELS) :

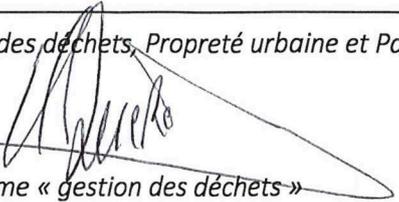
SI LE DISPOSITIF DE PRECOLLECTE OM ET RECYCLABLES ENVISAGE EST LE PAV, LE PROJET COMPORTE T-IL UNE SOLUTION DE PRESENTATION A LA COLLECTE :
DES DECHETS VEGETAUX OUI NON PAS CONCERNE
DES ENCOMBRANTS : OUI NON PAS CONCERNE

INSTRUIT PAR KARINE QUERE

☎ 02.31.30.42.28

CAEN, LE 02/10/2024

La direction "Collecte des déchets, Propreté urbaine et Parc matériel",


Karine QUERE
Instructrice d'Urbanisme « gestion des déchets »

DOCUMENTS DE REFERENCES

1/REGLEMENT DE COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

2/CAHIER DE RECOMMANDATIONS TECHNIQUES

DÉPARTEMENT DU CALVADOS
Commune de Thue-et-Mue
Village de Bretteville-l'Orgueilleuse
Rue de Bayeux / Rue de la Bergerie

Lotissement "Les Allées de l'Harmonie 2"

Section ZE n°24 et AC n°5

Epure de giration
Ordures ménagères - portes à portes



Dossier n° : 2072-24A
Système de coordonnées RGF93-CC49
Altimétrie NGF-IGN69 déterminée par : Méthode GNSS Repère IGN n°....
Echelle : 1/500^{ème}

Indice	date	modification	établi par	vérifié par
A	07.2024	PA initial	JG	GuD

02 31 65 02 20
contact@amenageo.fr • www.amenageo.fr

FONTEVEIGUE - Bureau principal
9, Place du Bras d'Or
14 130 Font-Evêque

CAEN - Bureau secondaire
103 Ter, Avenue Henry Chéron
14 000 Caen
Responsable : Guillaume Dulgeat

FAUBIE - Bureau secondaire
44, rue Georges Clémenceau
14 700 Falaise
Responsable : Jean-Marc Rieffel

REIGNAN - Performance
Espace Rue Corvot - 1, rue de la Poste
61 200 Argentan
Responsable : Jean-Marc Rieffel
(Le vendredi de 14h30 à 17h30 et le mardi de 14h30 à 16h30 pour les rendez-vous)

Succursales de Gérald DOLGÈZ - Guillaume LIBAC - Maurice REY - Michel BELLAUD - Raymond CLÉMENTEAU
BILAL au capital de 160 000 € - RCS Lensu : 442 135 976 - INA Intercom : R774442135976 - N47112A - N°d'inscription OGE : 2002/200010

LEGENDE VOIRIE - ESPACES COMMUNS

- Voie
- Italoit
- Places de stationnement perméables
- Espaces verts
- Cheminement piéton enherbé
- Arbres existants conservés
- Arbres à planter
- Altitude et pente de voie
- Cote terrain naturel avant travaux d'aménagement

LEGENDE PLAN DE BORNAGE

- Périmètre du lotissement
- Périmètre des lots
- Application cadastrale
- Numéro du lot
- Surface du terrain non garantie
- Référence cadastrale
- Cote parcelaire (en mètres)
- Repère parcelaire provisoire non matérialisé
- Les cotes périmétriques et les surfaces ne seront définitives qu'après bornage.
- Les repères seront mis à jour après bornage du lot.

Epure de giration réalisée avec une vitesse de 15km/h

- Couleur de trace
- Couleur de la trace des roues avant
- Couleur de l'enveloppe
- Couleur de la trace des roues arrière

Véhicule :	CAEN LA MER - 26T
Type :	Camion portes à portes
Empattement :	4,10 m
Longueur :	10,20 m
Longueur hors tout :	10,75 m
Rayon de braquage intérieur :	5 m minimum
Rayon de braquage extérieur :	12,85 m minimum
Porte à faux avant :	1,5m / Porte à faux arrière : 4,38m

